



## STATUT AG/CO

# LA CFDT A OUVERT LE CHANTIER, LA DG CHERCHE ENCORE LA PORTE !

FACE AU INTERROGATIONS SOULEVÉES PAR L'EXPÉRIMENTATION DES DRONES EN DOUANE ET POUR SÉCURISER ET VALORISER LA MISSION DES 84 PILOTES DE DRONES, LA CFDT A EXIGÉ ET OBTENU UN POINT D'ÉTAPE DE L'EXPÉRIMENTATION EN FORMATION SPÉCIALISÉE.

## STATUT AG/CO

### UNE REVENDICATION CFDT DEPUIS LE DÉPART !

Depuis 2023, la CFDT a été la première organisation syndicale à exiger la création d'un statut spécifique pour les agents de la branche AG/CO, à l'instar de ce qui existe pour la surveillance.

Pourquoi ? Parce que nos métiers évoluent et qu'il convient désormais d'adapter le cadre de travail.

- Les **horaires atypiques** se multiplient (Brexit, CODAF, Fret express, Fret aérien)
- **La charge de travail est croissante** avec l'explosion du e-commerce, une réglementation en constante évolution et des commandes hiérarchiques toujours plus nombreuses.
- Les agents de la branche Ag/Co/Cl//Viti n'ont **aucune reconnaissance de la pénibilité** croissante de leurs missions, ni de cadre clair pour les exercer.

Contrairement à l'Administration, la CFDT Douane ne s'est pas réveillée le 22 mai. Nous portons cette revendication depuis près de 3 ans, dans les CSA, les tracts et les GT.

## SANS BOUSSOLE, ON EN PERD LE NORD

Alors qu'il s'agit d'un chantier stratégique, la DG a donc ouvert ce 22 mai 2025 un cycle de négociations sous la présidence du Directeur Général Adjoint.

Ce cycle ne se nomme pas encore « le chantier AG /CO » mais son objectif affiché est d'**établir un diagnostic partagé du dédouanement et de son environnement.**

Dans les faits on en est qu'au balbutiement :

- On nous annonce **18 mois de travail**, sans calendrier, ni bornage !
- Une volonté de « tout traiter » (e-commerce, énergie, tabac, stratégie 2030...) **sans méthode structurée et en oubliant une partie des agents !**
- Un Directeur Général qui parle de « mettre les agents dans les meilleures conditions possibles » ... mais qui **écarte les fonctions supports** (AG) de la discussion.

**La CFDT le dit sans détour :**

**La douane ne fonctionne pas sans les services support. La RH, la logistique, le budget, l'informatique... invisibiliser ces agents, c'est oublier la moitié de l'environnement douanier de la branche AG/CO.**

**La CFDT a donc exigé un cadre clair, qui n'exclut personne, des priorités identifiées et une vraie feuille de route.**

1 GROUPE DE  
TRAVAIL,  
STATUT AG/Co  
JUN 2025



# UN DÉDOUANEMENT EN TENSION, DES EFFECTIFS FIGÉS

La CFDT Douane a dernièrement révélé les plans de l'Union Européenne, sur la centralisation communautaire du ciblage OP/CO (Lire : autorité douanière européenne) et sur les nouvelles facilitations accordées aux opérateurs « dispositif Trust and Check ».

Cette politique centralisatrice vient s'ajouter au développement du Dédouanement Centralisé Communautaire (DCC) et nous inquiète au plus au point pour la pérennité de nos implantations.

Explosion des flux, réglementation mouvante, nouveaux applicatifs qui peinent à devenir opérationnels, une politique plus axée sur les contrôles avant dédouanement...

Malgré ce constat la DG assume : pas d'augmentation d'effectifs !

## DES SECTEURS OUBLIÉS, DES MISSIONS DÉGRADÉES

La DG évoque pêle-mêle : énergie, tabac, bio-carburants, viticulture... Dans un discours où tout est survolé et sans aucun engagement sur les moyens, les horaires, la formation, la charge de travail, l'organisation du travail.

**Pour la CFDT, chaque secteur mérite son propre groupe de travail, avec des propositions concrètes issues du terrain.**

## C'EST QUOI L'OBJECTIF ?

**La CFDT alerte : faire plus avec moins, c'est exposer les agents à la surcharge, à la fatigue, à la perte de sens.**

Se lancer dans les nouvelles technologies **sans penser à la future organisation du travail c'est courir droit à l'échec.**

On parle par exemple, de chaînage des contrôles, de pilotage centralisé, de ciblage algorithmique.

**La question demeure : quelle place pour les agents, leurs missions et le sens du travail ?**

**La CFDT dit non à la dilution des responsabilités et au déclassement des missions. Une montée en compétences sans moyens ni formation, c'est une supercherie.**

- Quid des **horaires**, décalés ou non, longs ou non et du régime de récupération ?
- Quid des **formations** ?
- Quid des **compensations indemnitaires**, des pénibilités, de la désorganisation institutionnelle ?

**Il est là le cœur du chantier AG/CO, reconnaître la technicité et la valeur des agents, valoriser les missions, les compétences et l'engagement. Rien ne pourra se faire et satisfaire les agents si on joue petit bras en mettant la poussière sous le tapis.**

**La CFDT demande un dialogue social de proximité.**

Pas de décision unilatérale. Pas de bricolage local pour masquer les sous-effectifs et le manque d'ambition des politiques publiques.

## CE QUE LA CFDT REVENDIQUE

- Un **statut spécifique AG/CO, avec reconnaissance des pénibilités** (horaires décalés, longs, heures de nuit et missions particulières, récupération)
- Une **méthodologie claire pour le chantier AG/CO**, avec calendrier, objectifs concrets et la mise en place d'ateliers thématiques ;
- L'**intégration immédiate des AG dans les discussions** ;
- Des **conditions de travail garanties** : effectifs, horaires, compensation, formation ;
- Une **politique de formation adaptée** aux réalités métiers.



**PRÉSENTE HIER,  
ACTIVE AUJOURD'HUI,  
ENGAGÉE DEMAIN**